



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réserve
au
Moniteur
belge



19079861

06 JUIN 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0699 853 317

Dénomination

(en entier) : ELECTROCONTACT

(en abrégé) :

Forme juridique : Société en nom collectif

Adresse complète du siège : Avenue Démosthène Poplimont 41, 1083 Ganshoren

Objet de l'acte : Changement du siège social

PV de l'AGO 04 JUIN 2019

Ce 04 JUIN 2019, à 19 heures, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire les associés de la société ELECTROCONTACT SNC, en son siège social.

La totalité du capital étant représenté, il n'y a pas lieu de justifier du mode et de la validité des convocations.

Monsieur BURLACU DAN, gérant, constate que l'assemblée est valablement constituée et il donne ensuite lecture de l'ordre du jour, qui comprend les points suivants :

I. Le changement du siège social :

Le siège social actuellement situé à 1083 Ganshoren, Avenue Démosthène Poplimont 41 est transféré à 1702 Dilbeek, Brusselstraat 368.

Décision de l'assemblée générale :

L'assemblée générale accepte :

• Le transfert du siège social à 1702 Dilbeek, Brusselsstraat 368.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 19h35 après lecture et approbation du présent procès-verbal, qui est signé par tous les membres du bureau et par les associés présents.

Monsieur BURLACU DAN

GERANT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/06/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).